

Continuons à porter nos revendications

Partout en Europe l'ensemble des peuples se mobilise contre les plans d'austérité dictés par la troïka (FMI, Union Européenne, banque centrale européenne) et pris au nom des intérêts des marchés financiers.

Le monde du travail ne veut plus payer les effets d'une crise dont il n'est pas responsable.

En France, le 6 mai dernier, une majorité de citoyens a décidé de mettre fin à l'entreprise de destruction sociale, de division et de discrimination menée par Nicolas Sarkozy et son gouvernement.

Le désaveu porte l'exigence d'une autre politique ayant pour objectif la satisfaction des besoins sociaux reposant sur une autre répartition des richesses. Elle implique des décisions rapides attendues par des millions de salariés. Elle concerne notamment le pouvoir d'achat, l'emploi, le retour à la retraite à 60 ans à taux plein, les services publics.

Dans cette situation nouvelle, créée en bonne partie par les mobilisations sociales auxquelles la CGT a largement contribué, les agents de notre administration comme l'ensemble des salariés, ne doivent s'en remettre à aucun attentisme. En effet, les marchés financiers, le patronat, et les forces politiques qui les servent en Europe et en France combattront pied à pied les mesures de progrès social qui toucheraient à leurs profits et à leurs dividendes.

Il est donc essentiel que de nouvelles mobilisations soient mises en perspective pour gagner sur les revendications. Il est tout aussi important que le nouveau Président de la République donne rapidement des signes concrets de ses engagements de changement et de justice.

En priorité, le nouveau gouvernement doit mettre un terme à la RGPP, à la casse de l'emploi, au démantèlement des services publics, impulser une nouvelle politique salariale, abroger les mesures anti-sociales entérinées dans la dernière période.

A la DGFIP, sur le plan national comme au plan local, cela nous fonde à réitérer auprès des nouveaux interlocuteurs politiques notre exigence d'arrêt des réformes, d'établissement d'un réel bilan contradictoire sur la fusion et d'ouverture immédiate des négociations sur l'ensemble des contentieux revendicatifs.



Des mesures concrètes sont à prendre immédiatement :

- ▶ Arrêt des suppressions d'emplois et comblement des postes vacants ;
- ▶ Arrêt des licenciements et plan de titularisation des personnels non titulaires ;
- ▶ Revalorisation du point d'indice ;
- ▶ Suppression du jour de carence ;
- ▶ Accès automatique au 8ème échelon de la catégorie C ;
- ▶ Abrogation de l'amendement Lamassoure portant atteinte au droit de grève (règle du 30^{ème} indivisible) ;
- ▶ Abandon de la Prime de fonction et de résultats et de la réforme sur l'évaluation ;
- ▶ Abandon du projet de corps interministériel des informaticiens.

La CGT Finances publiques affirme sa volonté d'unité pour créer les conditions du rapport de force le plus élevé afin de gagner sur ces revendications.

Refusons l'austérité

Par leur vote à l'élection présidentielle, les français ont rejeté la politique antisociale du gouvernement Fillon, politique soutenue sans relâche par le Medef.

La participation importante des électrices et électeurs témoigne de leur mobilisation pour intervenir sur les choix à venir.

Dans l'agenda politique et social, un sujet est l'ordre du jour, c'est le TSCG, Traité sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance » qui doit être ratifié par les pays européens.

Ce traité impose d'inscrire dans la constitution des Etats nationaux la dite « règle d'or », c'est-à-dire le remboursement obligé de la dette et des déficits publics, impose de réduire ceux-ci de 3% à 0,5% du PIB, soit de dégager plus de 80 milliards d'euros d'économie annuelle.

En constitutionnalisant l'austérité et en faisant des régressions sociales un objectif impératif s'imposant à notre pays, le TSCG menace l'existence même des libertés syndicales, la liberté de revendiquer et de négocier, d'agir collectivement par la grève et les manifestations, pour préserver et améliorer la condition des salariés et de la population.

Lorsqu'un traité international ou européen conduit à modifier la Constitution française, son adoption nécessite une réunion du Congrès (Assemblée nationale et Sénat) ou un référendum.

S'agissant de la mise en place du Mécanisme européen de stabilité (MES), les pouvoirs publics ont considéré qu'une loi permettait de l'adopter, estimant qu'il ne modifiait pas la Constitution.

Cela n'est pas évident dans la mesure où ce nouveau mécanisme, générant la création d'une nouvelle institution internationale, conduit à un transfert de souveraineté.

Par ailleurs, pour qu'un pays puisse avoir recours demain au MES il faudra qu'il accepte en contrepartie les conditions économiques et sociales imposées et qu'il ait avalisé un second traité, à venir, instaurant notamment le principe de la règle d'or (le TSCG : traité de stabilité, de coordination et de gouvernance).

Traité qui, lui, est reconnu comme devant modifier la Constitution et devant donc faire l'objet d'une ratification par référendum ou au Congrès.

Le premier traité sert en quelque sorte de marchepied au second ou, pour prendre une autre image, c'est le système des tables gigognes.

De fil en aiguille on est en train d'imposer, au nom du dogmatisme budgétaire et du capitalisme libéral, l'austérité partout en Europe avec toutes les conséquences dévastatrices sur le plan économique et social : récession, chômage, accroissement des inégalités

et de la pauvreté, remise en cause des droits sociaux et des services publics.

Certains considèrent qu'il faudrait accompagner ces traités (ou les modifier) en y ajoutant des mécanismes de relance. Mais de quoi s'agit-il ? Comment peut-on faire de la relance tout en serrant les boulons avec l'austérité ? C'est contradictoire, sauf à considérer, comme le dit le président de la BCE (Banque Centrale Européenne), que le modèle social européen est condamné.

Dans cette logique, ce qu'ils appellent mesures pour la relance risque de signifier : déréglementation du marché du travail, remise en cause du CDI, des droits à la retraite, ce qui commence à se pratiquer, au-delà de la Grèce, en Italie, en Espagne ou au Portugal.

Il faut être clair : ces deux traités gigognes ne sont pas amendables ou aménageables : ils doivent être rejetés.

Accepter une telle logique, c'est d'ores et déjà annoncer, en France, un super plan d'austérité. Nous ne l'accepterons pas.

Le TSCG (traité de stabilité, de coordination et de gouvernance) doit être rejeté !

Le Grand Paris

Lors de la Convention des Cadres A du lundi 25 juin 2012 au Gépôle d'Evry, une présentation du Grand Paris a été faite.

Le Grand Paris résulterait « d'une large concertation nourrie de multiples contributions renforcées par de nombreux débats publics sous le précédent », celui de Nicolas SARKOZY.

Mais parmi les nombreuses réactions suscitées par ce projet du Grand Paris, il convient d'indiquer la prise de position du XVI^e congrès de l'Union Départementale des syndicats CGT de l'Essonne qui s'est prononcé pour son abandon pour au moins trois raisons :

- Il n'y aura aucune création d'emplois, uniquement des transferts dans le meilleur des cas
- Il y aura une explosion des impôts locaux pour faire face au coût gigantesque (entre 21 et 24 milliards d'euros : certains vont faire des profits conséquents)
- Pour les salariés, une explosion prévisible du coût des transports.

Focus sur une formation aux « risques psycho-sociaux » réservée aux cadres A

Grande nouveauté pour l'administration qui a pris soudainement conscience que même dans nos services ces risques existaient. En effet les chiffres sont là au 31/12/2011, on a pu déplorer 17 suicides au sein de la DGFIP et même un dans notre département.

Afin de se donner bonne conscience, la Direction Générale a convié par session l'ensemble des cadres de catégorie A, soit 4.900 agents, à participer à un stage de formation sur ce thème. Cette formation a lieu à l'ENFIP de Noisiel sur une journée complète avec des intervenants extérieurs comme un médecin de l'IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales)

Bilan de cette formation : mettre des mots sur un mal être mais sans apporter de réelles solutions lorsque le risque apparaît ou même le prémunir.

Il est à déplorer qu'aucun membre de la Direction générale n'était présent en interlocuteur car en vérité ces risques ne viennent pas en grande partie des coupes sombres dans les effectifs qui entretiennent, par une situation rendue plus que difficile dans les services, des situations de souffrance, de mal vivre et de mal être au travail !



Comité Technique Local du 28 juin

Le Comité Technique Local était convoqué le jeudi 28 juin 2012.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, nous avons lu et remis la déclaration liminaire qui suit :

Déclaration liminaire des représentants de la CGT Finances Publiques au CTL de l'Essonne du 28 juin 2012.

Madame la Directrice,

Au terme de cinq années de mise en place de réformes régressives menées sous l'égide de la RGPP et dont la fusion DGI-DGCP se voulait emblématique, notre administration en ressort considérablement affaiblie tant du point de vue de l'exercice de ses missions (pour les accomplir pleinement) que des moyens en emploi et des conditions de vie au travail des agents.

Le nouveau gouvernement affiche une volonté d'arrêter la RGPP et de lancer un nouveau projet de refondation et de modernisation de l'action publique.

Pour la CGT Finances publiques, cette perspective doit clairement prendre appui sur les revendications que les personnels portent depuis des années. Notre intervention syndicale visera à concrétiser cette exigence et à ouvrir de véritables négociations, à tous les niveaux, sur l'ensemble des contentieux revendicatifs.

En tout état de cause, nous ne saurions accepter que les responsables de notre administration continuent à ignorer la nouvelle situation créée et poursuivent la mise en œuvre des contre-réformes et des restructurations des services selon les logiques antérieures qui ont été rejetées démocratiquement par les citoyens de notre pays.

Ceci légitime les exigences que nous portons à l'égard de la Direction générale et du nouveau gouvernement d'arrêt immédiat des dîtes contre-réformes et de toute restructuration, d'un bilan contradictoire réel de la fusion et de mesures immédiates à prendre.

Celles-ci concernent :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et comblement des postes vacants,
- l'arrêt des licenciements et un plan de titularisation des personnels non titulaires,
- la revalorisation du point d'indice,
- la suppression du jour de carence,
- l'accès automatique au 8ème échelon de la catégorie C,
- l'abrogation de l'amendement Lamassoure portant atteinte au droit de grève,
- l'abandon de la Prime de fonction et de résultats et de la réforme sur l'évaluation,
- l'abandon du projet de corps interministériel des informaticiens.

Mais notre démarche vaut de la même manière pour les initiatives que vous prenez au niveau local.

Notre département a subi des vagues successives de suppressions d'emplois : 40 emplois supprimés cette année, 66 en 2011. Depuis la fusion, ce sont plus de 150 emplois qui ont été supprimés dans l'Essonne. Ces suppressions s'accompagnent de sous effectifs permanents et dans le même temps, les charges de travail ne cessent de croître dans l'ensemble des services.

Les agents, dans tous les services du département, expriment un profond mal être au travail, une souffrance qui ne fait que croître (comme nous vous l'avons signalé dernièrement à propos du SIE de Juvisy-Nord). Des agents souffrent, sont arrêtés pour dépression. Nous ne l'acceptons pas !

La politique du chiffre et des statistiques est un non sens qui exige des agents un maximum dans des délais de

plus en plus contraints, qui dégrade les conditions de travail et l'accomplissement de nos missions de service public.

La situation dans les services n'est plus tenable, les tensions sont trop fortes, nous redoutons que la DDFIP soit confrontée au drame, comme l'a connu France Télécom. Nous l'avons déjà évoqué lors d'une CAPL et ce ne sera pas confronté aux faits que nous devons nous larmoyer !

Voilà pourquoi nous vous demandons la réimplantation de tous les emplois nécessaires au plein accomplissement de nos missions.

De plus, vous ne pouvez vous exempter de la prise en considération du choix des citoyens. C'est pourquoi dans l'attente de la déclinaison concrète des nouvelles orientations, nous exigeons la suspension immédiate de votre part de toutes les réorganisations et les restructurations en cours.

Dans notre direction cela concerne :

- le maintien de tous les postes comptables nécessaires au maillage territorial permettant d'assurer la présence du service public pour tous les contribuables ;
- l'arrêt de toute fusion ou projet de fusion de services ;
- le maintien des services en charge de la fiscalité du patrimoine dans leur existant ;
- le maintien de l'assistance informatique au sein de la DDFIP ;
- l'arrêt de l'expérimentation RSP pour les services en charge du recouvrement ;
- l'arrêt de l'expérimentation de réingénierie des processus ;
- l'abandon de la généralisation de l'application Rialto-investigation et le retour à 12 vérifications par agent.

Le sentiment de nos collègues est celui d'une forte attente. Le service public doit retrouver les moyens humains et matériels lui permettant de répondre aux besoins de nos concitoyens et de tous ses interlocuteurs, notamment les collectivités locales.

Personne ne comprendrait que dans un contexte où il y a nécessité de garantir les recettes de l'Etat et de s'attaquer à l'injustice fiscale, la DGFIP continue de voir ses moyens et possibilités d'action réduits, ses services désorganisés par des restructurations incessantes dictées par le seul souci de réduire la dépense publique

Ordre du jour du Comité technique local

Le Comité Technique local était convoqué pour aborder les principaux points suivants :

- *Formation professionnelle : Présentation du plan de formation 2012-2013*

Le plan de formation professionnelle, pour la période 2012/2013 n'appelant pas de réserves, les élus CGT Finances publiques ont voté pour.

- *Rapport d'activité de la DDFIP pour 2011 ;*

Le rapport d'activité annuel rend compte de l'accomplissement des différentes missions de la DDFIP.

Si il fait état de la restriction des moyens en personnels alloués à la direction (66 postes supprimés sur la DDFIP en 2011), il ne rend pas compte des difficultés croissantes auxquels sont confrontés les agents pour accomplir leurs missions.

Les élus CGT Finances Publiques ont voté contre.

- *Projet d'affectation de géomètres ;*

Le mouvement des géomètres est toujours abordé en CTL, à défaut de CAP locale sur le département.

Les collègues ayant eu l'affectation demandée, les élus CGT Finances Publiques ont voté pour.

- *Approbation du règlement intérieur du SIP de Palaiseau Sud Ouest et de la trésorerie d'Etampes collectivités ;*

Les règlements intérieurs soumis à l'examen du Comité Technique découlent de la mise en place du SIP sur Palaiseau Sud Ouest et du transfert de la trésorerie d'Etampes Collectivités dans les locaux du SIP.

Les modifications proposées découlant soient de la mise en place de la DGFIP soit de transferts non demandés par les agents, les élus CGT Finances Publiques ont voté contre.

- *Rattachement de l'assistance informatique de proximité à la DISI ;*

Ce point n'était pas soumis au vote. Nous avons néanmoins dénoncé ce transfert, qui va grandement compliquer les relations des collègues de l'assistance informatique avec leur nouvelle direction de rattachement (Direction Paris Champagne), l'éloignement qui va en résulter ne peut que leur compliquer tout acte de gestion courante.

Par ailleurs, la mise en place de Direction de Services Informatiques est préfigurateur d'un projet de statut interministériel, pour ces collègues, qui ferait exploser leur statut actuel au sein de la DGFIP. La CGT Finances Publiques a largement dénoncé ce projet.

- *Points d'information sur les résultats de la campagne de déclaration IR 2011 et campagne d'information du public 2012 ;*

Au 31 mai 2012, le nombre de personnes reçues et le nombre d'appels traités en CDI/SIP pour la campagne est

en diminution (- 8,6 % de personnes reçues et - 26,8 % d'appels téléphoniques traités).

Toutefois, ces chiffres sont à mettre en rapport avec les périodes comparées (bilan sur 30 jours de campagne en 2011 et 24 jours de campagne en 2012).

Par ailleurs, il a été constaté une affluence dans les trésoreries, l'accueil fiscal de proximité ayant connu une augmentation de + 27,80 % et une augmentation conséquente du nombre de courriels.

Ce qui justifie que l'on revendique le maintien de tous les postes comptables nécessaires au maillage territorial permettant d'assurer la présence du service public pour tous les contribuables avec les emplois nécessaires pour accomplir pleinement leurs missions.

- *Questions diverses.*

Nous avons abordé, en questions diverses, diverses problématiques des services.

- *Situation de la Trésorerie des Ulis.*

La trésorerie des Ulis comprend un secteur communal et un secteur impôt.

Nous avons alerté la direction sur la situation de ce poste au regard de la situation des congés, une collègue devant se trouver seule sur le poste (hors Cadres) sur plusieurs jours ce qui pose la problématique de l'accomplissement des missions mais aussi un lourd sujet de sécurité.

- *la situation du site de Juvisy (partie fiscale).*

Lors d'un précédent CDAS, du 2 avril 2012, la Directrice évoquait des travaux sur Juvisy rendant une salle indisponible pour le médecin de prévention.

Nous voulions connaître la nature des travaux envisagés et savoir si ces travaux étaient en lien avec une nouvelle configuration des services du site.

Même si la réponse a été d'un flou extrême, « il va peut-être falloir faire bouger les lignes », « à ce stade, rien n'est décidé », « il est possible qu'il y ait des travaux », il est clair que la situation du site de Juvisy (partie fiscale) va évoluer.

A nos demandes de précisions, sur des fusions de services, fusion de SIE...la Directrice est restée évasive !

Il est clair que des projets sont en réflexion, impactant outre le site fiscal le réseau gestion public.

- *la situation du SIE de Juvisy-Nord.*

Suite à une tournée de service sur le SIE de Juvisy Nord, pôle enregistrement, le 31 mai, nous avons remonté à la direction la situation globalement dramatique du service nécessitant des mesures au plus vite et une réponse en effectifs.

Nous évoquons « les difficultés sinon la détresse dans laquelle se trouvent les collègues en charge de ce service. »

Nous demandions « de renforcer au plus tôt ce service :

- pour accomplir pleinement les missions qui sont dévolues à ce service avec un effectif qui soit en adéquation avec les missions à accomplir ;

- parce que nous sommes convaincus que l'intégrité des collègues actuellement en poste l'exige. »

Une visite du service par deux directeurs courant juin a permis à la direction de se rendre compte des dégâts !

Nous avons, lors du CTL, demandé à faire le point sur ce SIE et connaître les décisions prises.

La direction semble avoir pris la mesure du point de rupture du SIE et a décliné « un plan d'action » en quatre axes, avec notamment le renfort d'un cadre A dédié à l'enregistrement et des soutiens de vacataires.

Si la réponse apportée ne peut avoir notre assentiment dans sa globalité, le recours à des vacataires n'étant jamais une solution pérenne, le soutien dont bénéficiera le service devrait constituer un bol d'air bénéfique !

Nous resterons vigilants sur la situation de ce service.

- *Gardien concierge sur Corbeil*

Nous avons souligné le besoin de réimplanter un poste de gardien-concierge sur le site de Corbeil (CDI), poste qui avait été supprimé dans la perspective du transfert des services sur le site de la Case.

Cette demande est justifiée au regard des besoins en entretien du site et de la sécurité (aucun des remplaçants n'est présent la nuit).

La direction en a pris note !

- *Campagne IR sous tension*

Nous avons informé la direction que sur quelques sites, des collègues ont été menacés par des contribuables, jusqu'à présent non imposables et devenant imposables avec l'absence de revalorisation des tranches du barème (ce qui a des conséquences sur la taxe foncière, la taxe d'habitation).

La situation risque d'être encore plus tendue lors de la sortie des rôles.

Il est important que la direction soit vigilante et qu'une réflexion soit menée pour la protection des agents.

- *Objectifs de contrôle fiscal*

Les vérificateurs de la 1^{ère} brigade d'Evry ont reçu, suite à une réunion de service, un message appelant leur attention sur l'avancement de travaux : « le dernier avis de vérification afférent au programme 2013 devra être envoyé au plus tard en janvier 2013 (sauf exception et si l'alimentation en fiches le permet) ».

Un objectif qui restreint considérablement les délais, alors que jusqu'à présent, les vérificateurs envoient encore des avis de vérification jusqu'en avril ou mai pour le programme de l'année en cours !

Nous souhaitions savoir si ce message correspondait à une nouvelle orientation en matière de contrôle fiscal ou s'il s'agissait tout simplement d'une erreur de plume qui se serait insidieusement glissée dans le message !

L'étonnement des directeurs constituait un début de réponse. La réponse a bien été qu'il s'agissait d'une erreur de plume.

Il n'y a donc pas de nouveaux délais applicables s'agissant de l'envoi des avis de vérification pour les brigades.

Toutefois, des informations commencent à filtrer sur le fait que la Centrale aurait dans son viseur le contrôle fiscal et que les brigades de vérifications pourraient aussi constituer un vivier d'emplois à prélever justifié par des procédures révisées !

CAPL de notation filière fiscale

Les Commissions Administratives Paritaires Locales de notation de la filière fiscale se sont tenues du 13 au 15 juin 2012.

CAPL C Agents du 13 juin 2012

Sur 11 dossiers en appel, la CGT Finances Publiques défendait 7 collègues.

Nous avons obtenu :

- trois majorations de + 0,02 ;
- des encouragements pour un agent (qui devrait donner lieu à majoration en 2013)
- des modifications des appréciations pour un agent.

CAPL B Contrôleurs du 14 juin 2010

Sur 8 dossiers en appel, la CGT Finances Publiques défendait 1 collègue.

Nous avons obtenu :

- des modifications des appréciations.

CAPL A Inspecteurs du 15 juin 2012

Sur 4 dossiers en appel, la CGT Finances Publiques défendait 3 collègues.

Nous avons obtenu :

- une majoration de + 0,02 ;
- des modifications des appréciations pour un agent.

Les dossiers que nous défendions ont été préparés avec chacun les collègues et nous tenons à les remercier de la confiance qu'ils nous ont accordée.

Calendrier des CAPL

- **05 juillet** : CAPL 1 : mouvement de mutation des agents de catégorie A de la filière gestion publique

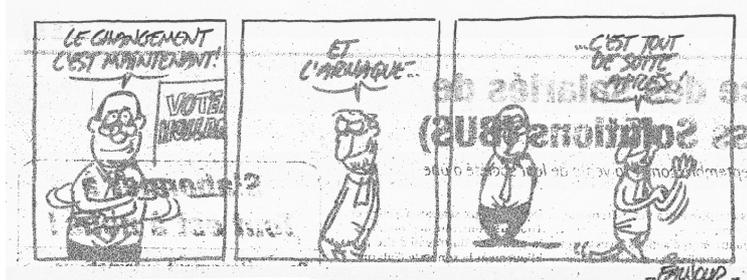
- **06 juillet** : CAPL 2 : mouvements de mutation des agents de catégorie B de la filière gestion publique

- **06 juillet** : CAPL 3 : mouvements de mutation des agents de catégorie C de la filière gestion publique et révision de la notation des agents de catégorie C de la filière gestion publique

- **10 juillet** : CAPL 3 - Mouvement local au 1er septembre 2012 des agents de catégorie C de la filière fiscale.

- **13 juillet** : CAPL 1 - Mouvement local au 1er septembre 2012 des agents de catégorie A de la filière fiscale et révision de la notation des cadres A de la filière gestion publique

- **20 juillet** : CAPL 2 - Mouvement local au 1er septembre 2012 des agents de catégorie B de la filière fiscale et révision de la notation des agents de catégorie B de la gestion publique.



Les correspondants

CGT Finances publiques de l'Essonne

Arpajon	Nicole RICHARD	01.69.26.84.44
Corbeil	Paulette LEMOINE	01.64.96.83.52
Corbeil CH	Gilles BAUDET	01.48.18.80.72
Corbeil CH	Sylvie BOISSON	01.60.90.51.53
Corbeil HDI	Agnès RISACHER	01.60.90.52.62
Corbeil HDIF	Guy ANDRIEU	01.60.90.51.45
Étampes	Dominique TISSIER	01.69.92.65.63
Evry	Eric NAYAC	01.69.47.19.20
Evry	Elisabeth SPONTON	06.62.35.03.28
Evry municipale	Michèle SENECHAL	01.69.47.13.81
Evry municipale	Norbert DEJEAN	01.69.47.13.75
Evry TG	Fabienne LE FUR	01.69.13.27.05
Juvisy	Pascal BONODOT	01.69.12.53.80
Les Ulis	Isabelle DULIEU-THOMAS	01.69.28.84.28
Massy CH	Pascale AMBLARD	01.69.93.32.03
Massy Nord	Angélique TEILLARD	01.69.93.32.47
Massy Sud	Florence TERNISIEN-GYSIN	01.60.13.85.43
Palaiseau	Mario OCCHIPINTI	01.69.31.84.44
Savigny	Claude BOURDAJAUD	01.69.44.83.63
SIP Arpajon	Anthony FAGON	01.69.26.84.73
SIP Jusisy	Nicolas DAVID	01.69.12.53.98

Ne restez pas isolé

Syndiquez-vous à la CGT Finances Publiques

Vous pouvez consulter notre site internet

<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>